



## TERRITOIRE

# Projet de rapprochement avec Crozon-Aulne maritime. Et vous, vous en pensez quoi ?

Mis en ligne le **jeudi 04 octobre 2018**

Brest métropole et la communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime planchent ensemble sur la faisabilité d'un rapprochement. Un questionnaire en ligne permettra, aux habitants des deux territoires de donner leur point de vue sur le sujet, à partir du lundi 8 octobre.



Lancée par François Cuillandre à l'été 2017, la proposition de rapprochement entre Brest métropole et la communauté de communes de de Crozon-Aulne maritime fait depuis son chemin. Pour le président de Brest métropole, cette possible union « *n'est pas une fin en soi. **il ne s'agit pas pour nous d'absorber, mais d'accueillir, pour tirer vers le haut tout un bassin d'emplois qui correspond au périmètre du Pays de Brest.*** » Brest métropole est en effet aujourd'hui la plus petite des 22 métropoles que compte le pays et, à l'heure de la compétitivité renforcée entre territoires, gagner en taille et en attractivité peut permettre d'équilibrer le développement de la pointe bretonne face à ceux de Rennes et Nantes.

## Une réflexion partagée

Depuis plusieurs mois, des groupes de travail réunissent régulièrement les élus des deux territoires, pour

«examiner en profondeur les avantages et inconvénients» d'un rapprochement, rappelle Daniel Moysan, président de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime. Afin d'enrichir ce travail de réflexion, alimenté par différentes expertises, **les habitants des deux territoires seront, dès lundi 8 octobre, invités à répondre à un questionnaire**, qui permettra de mieux cerner leur vision du dossier, leurs attentes et leurs besoins.

## Quelles attentes ?

S'agit-il de relier plus facilement les deux territoires ? Et si oui, faut-il mettre en place une liaison maritime ou renforcer les lignes de bus ? Les uns et les autres ambitionnent-ils de profiter de cette union pour leurs loisirs du week-end, ou encore pour trouver un emploi de l'autre côté de la rade ? Les entreprises y voient-elles une opportunité de se développer plus largement ? Que l'on soit habitant de la presqu'île ou de Brest métropole, espère-t-on disposer d'une offre culturelle plus étoffée, d'un panel de propositions sportives plus large ?

## Peser le pour et le contre

Les réponses aux questionnaires actuellement disponibles viendront compléter les études et échanges en cours, donnant ainsi aux élus toutes les cartes pour décider de franchir, ou non, le pas. « **Si on décide d'y aller, chaque conseil municipal des deux territoires devra se prononcer, en début d'année prochaine** », précise François Cuillandre.



Questionnaire en ligne dès le 8 octobre sur [Jeparticipe.brest.fr](https://jeparticipe.brest.fr)

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 RETOUR À LA LISTE

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

**HÔTEL DE METROPOLE**  
24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

**HOTEL DE VILLE DE BREST**

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30